

ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES



ASSOCIATION OF AFRICAN CENTRAL BANKS

**ASSOCIATION DES BANQUES
CENTRALES AFRICAINES (ABCA)**

**44^e REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**
(Banjul, Gambie, le 5 août 2022)

PROJET DE RAPPORT

ABREVIATIONS

ABCA : Association des Banques Centrales Africaines
BAD : Banque Africaine de Développement
BCA : Banque Centrale Africaine
BCC : Banque Centrale du Congo
BCE : Banque Centrale Européenne
BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BCRG : Banque Centrale de la République de Guinée
BEAC : Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BEAR : Estimation, Analyse et Régression Bayésiennes
BNR : Banque Nationale du Rwanda
BoG : Bank of Ghana
BRI : Banque des Règlements Internationaux
CBE : Central Bank of Egypt
CER : Communauté Economique Régionale
CBN : Central Bank of Nigeria
CTS : Comité Technique Spécialisé
CSBA : Communauté des Superviseurs Bancaires Africains
CUA : Commission de l'Union Africaine
FMI : Fonds Monétaire International
GLEIF : Global Legal Entity Identifier Foundation
GTISP : Groupe de Travail sur l'Intégration des Systèmes de Paiement
GTSIM : Groupe de Travail sur la Stratégie d'Intégration des paiements par téléphonie Mobile
IEJ : Identifiant d'Entité Juridique
IMA : Institut Monétaire Africain
IMAO : Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
IMAE : Institut Monétaire de l'Afrique de l'Est
ISF : Institut de Stabilité Financière
MFW4A : Making Finance Work For Africa
PAM : Protocole d'Accord Multilatéral
PAPSS : Système Panafricain de Paiement et de Règlement
PCMA : Programme de Coopération Monétaire en Afrique
PIB : Produit Intérieur Brut
RDC : République Démocratique du Congo
SARB : South African Reserve Bank
SWIFT: Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication
TDR : Termes de Référence
UA : Union Africaine
ZLECAf : Zone de Libre-Echange Continentale Africaine
ZMAO : Zone Monétaire de l'Africaine de l'Ouest

1. INTRODUCTION

Le Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) a tenu sa 44^e Réunion Ordinaire, le 5 août 2022, à Sir Dawda Jawara International Conference Centre, à Banjul en Gambie. Trente-deux (32) Banques Centrales et la Commission de l'Union Africaine (CUA) y ont pris part. La liste des participants est jointe en annexe 1.

Conformément au programme des Réunions Annuelles de l'ABCA, la session du Conseil des Gouverneurs a été précédée d'un Symposium organisé le 4 août 2022, sur le thème : « Les innovations numériques et l'avenir du secteur financier : opportunités et défis pour les Monnaies Numériques de Banque Centrale ». La cérémonie d'ouverture du Symposium a été présidée par Son Excellence M. Adama Barrow, Président de la République de la Gambie.

2. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les mots de bienvenue de l'Honorable Madame MALANGU KABEDI MBUYI, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo (BCC) et Présidente de l'ABCA.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la réunion a été adopté sans amendements.

4. SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS

4.1. Tableau de mise en œuvre des décisions de la réunion virtuelle du Bureau de l'ABCA tenue le 17 février 2022

Le Conseil des Gouverneurs a examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions prises lors de la réunion du Bureau susmentionnée. Selon la matrice des décisions (cf. annexe 2), 13 décisions sur 17 (76,5%) ont été complètement mises en œuvre.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note de l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions prises par le Bureau lors de sa réunion du 17 février 2022 et a instruit le Secrétariat de l'ABCA d'assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions qui étaient en cours de réalisation.

4.2. Mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) en 2021

Au cours de sa réunion du 20 août 2021, le Conseil des Gouverneurs avait adopté, après quelques modifications, les recommandations du Comité Technique Spécialisé (CTS) de la Commission de l'Union Africaine (CUA) sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Economique et l'Intégration, réuni en mars 2021, pour revoir la définition du ratio dette publique/PIB. Ainsi, la définition du critère relatif au ratio dette publique/PIB a été revue en incluant explicitement la dette publique intérieure et extérieure, et ce critère devrait se lire désormais " Ratio de la dette publique générale (intérieure et extérieure) au PIB". En outre, au cours de la réunion du CTS du mois de décembre 2021, il a été décidé que ce critère soit considéré désormais comme un critère de premier rang. Par ailleurs, le Conseil des Gouverneurs a adopté, le 20 août 2021, la recommandation de la réunion du CTS de la CUA de mars 2021, relative au maintien du crédit de la Banque Centrale au

gouvernement comme critère de convergence macroéconomique de premier rang, portant le nombre de critères de premier rang du PCMA à cinq et celui de second rang à trois. Les critères de convergence (anciens et nouveaux) sont présentés en annexe 3.

Lors de la réunion du Conseil du 5 août 2022, les Gouverneurs ont examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre du PCMA en 2021 et ont noté que 7 pays sur 49 (14,3%) ayant transmis leurs données ont satisfait aux cinq critères de convergence de premier rang en 2021 et 9 pays sur 51 (17,6%) ont respecté les quatre critères de premier rang en 2020. Il a été également relevé que si les quatre critères de premier rang avaient été maintenus, 9 sur 49 (18,4%) auraient respecté tous les critères de premier rang en 2021. En outre, le Conseil des Gouverneurs a noté qu'aucun pays sur 49 (0%) n'avait respecté les trois critères de second rang en 2021, comme en 2020 (mais avec quatre critères).

S'agissant des critères qualitatifs, le Conseil a été informé que la Sous-région de l'Afrique de l'Ouest a indiqué qu'un cadre de politique monétaire harmonisé, basé sur le ciblage d'inflation, a été élaboré et adopté par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Sous-région lors de sa 55^e session ordinaire tenue le 29 juin 2019 à Abuja au Nigéria. Dans les autres Sous-régions, le cadre harmonisé de politique monétaire n'a pas été mis en place. Toutefois, les autres régions (Afrique du Nord, Afrique Centrale, Afrique de l'Est et Afrique Australe) ont indiqué que des travaux étaient en cours.

Décisions du Conseil :

Les Gouverneurs ont pris note du rapport sur la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) en 2021 et ont encouragé les Sous-régions à renforcer la coordination des politiques monétaires et fiscales afin d'améliorer les performances là où les critères du PCMA n'ont pas été respectés.

En outre, afin de se conformer aux manuels de statistique de finances et de dettes publiques, le Conseil des Gouverneurs a demandé de remplacer "Dette gouvernementale générale" par "Dette publique générale".

Par ailleurs, le Conseil a encouragé les Sous-régions qui n'ont pas encore développé un cadre de politique monétaire harmonisé à le faire, dans les meilleurs délais, et de préférence avant les prochaines Réunions Annuelles de l'année 2023.

Le Conseil des Gouverneurs a également instruit le Secrétariat de l'ABCA :

- de présenter le rapport du PCMA lors de la réunion du Comité Technique Spécialisé (CTS) de la Commission de l'Union Africaine (CUA) sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Economique et l'Intégration, en vue d'améliorer la collaboration entre les deux institutions à l'effet de l'atteinte des objectifs en matière de respect des critères de convergence macroéconomique et d'intégration ;
- d'échanger avec la Central Bank of Egypt (CBE) de l'opportunité de mener une étude visant à améliorer la performance des critères de convergence macroéconomique, avec la contribution du Groupe d'Experts sur l'affinement des critères de convergence du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA), qui avait travaillé sur le sujet.

4.3. Collaboration entre la CUA et l'ABCA sur le processus de création de la Banque Centrale Africaine (BCA)

Lors de sa 43^e Réunion Ordinaire, le Conseil des Gouverneurs a approuvé que les Banques Centrales membres de l'ABCA aient la possibilité de formuler des observations sur le projet de Statuts et de Structure de l'Institut Monétaire Africain (IMA). A cet égard, les

observations des Banques Centrales ont été centralisées par le Secrétariat et transmises à la CUA le 1^{er} septembre 2021 en vue de procéder à la finalisation du projet de Statuts et de Structure de l'IMA.

En outre, dans le cadre de la coopération continue avec la Banque Centrale Européenne (BCE), le Bureau a approuvé la poursuite des discussions entre l'ABCA, la CUA et la BCE pour partager les expériences sur la création et le fonctionnement de l'Institut Monétaire Européen (IME) afin que ces expériences puissent être utilisées dans la création et le fonctionnement de l'IMA. En implémentant cette décision, le Secrétariat a tenu des réunions avec la BCE et la CUA et les échanges avec ces institutions ont permis d'élaborer un projet de programme de la prochaine réunion conjointe BCE-CUA-ABCA qui pourrait se tenir le 26 octobre 2022.

C'est dans ce contexte que le Bureau a également demandé à la CUA, à l'ABCA et aux Communautés Economiques Régionales (CER), en attendant l'opérationnalisation de l'IMA, de travailler en étroite collaboration pour activer le mécanisme d'examen par les pairs adopté par le Conseil des Gouverneurs en 2017 dans le but d'améliorer le respect des critères de convergence par les pays. Lors de la réunion virtuelle du 29 juin 2022 entre le Secrétariat de l'ABCA et la CUA, cette dernière a indiqué qu'elle informerait le Secrétariat des dispositions internes prises et de la voie à suivre pour renforcer la collaboration entre les parties prenantes.

En outre, les Gouverneurs ont été informés que l'activation du mécanisme d'évaluation par les pairs avait été retardée, en raison du manque de financement. Il a été toutefois confirmé que des ressources avaient été mobilisées pour activer ce mécanisme et pour financer les activités de l'IMA, une fois que ses Statuts et Structure auront été adoptés par les organes politiques compétents de l'UA, en attendant l'allocation d'une ligne budgétaire par l'UA. Il a été également indiqué qu'une réunion de la CUA, des CER et de l'ABCA serait organisée en septembre 2022.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a instruit le Secrétariat de l'ABCA de soumettre à nouveau la version actuelle du projet de Statuts et de Structure de l'IMA aux Banques Centrales pour recueillir leurs observations éventuelles au plus tard la première quinzaine du mois de septembre 2022, en vue de la finalisation desdits documents.

Le Conseil des Gouverneurs a recommandé à la CUA d'envoyer au Secrétariat de l'ABCA la version finale des Statuts et de Structure de l'IMA après avoir incorporé les commentaires éventuels des Banques Centrales membres, avant la soumission du projet de Statuts et de Structure lors de la réunion extraordinaire du CTS prévue en novembre 2022.

En outre, le Conseil des Gouverneurs a instruit le Secrétariat de l'ABCA de continuer les échanges avec la BCE et la CUA à l'effet d'assurer la bonne tenue de la réunion conjointe et d'inviter les Banques Centrales membres à y participer pour le partage d'expériences qui pourraient être utilisées dans la création et le fonctionnement de l'IMA. Le Conseil des Gouverneurs a autorisé la Central Bank of Egypt d'être un des Présentateurs au cours de cette réunion conjointe.

Le Conseil des Gouverneurs a demandé à la CUA de prendre les dispositions nécessaires pour activer le mécanisme d'examen par les pairs adopté par le Conseil des Gouverneurs en 2017 dans le but d'améliorer le respect des critères de convergence par les pays.

Dans le cadre de la mise en place de l'IMA, le Conseil des Gouverneurs a demandé au Secrétariat de l'ABCA de s'inspirer également d'autres expériences africaines, notamment l'Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO) et le processus en cours pour la mise en

place de l'Institut Monétaire de l'Afrique de l'Est (IMAE) en les invitant, si possible, à la réunion conjointe prévue avec la BCE et la CUA.

4.4. Activités de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA)

Au cours de sa réunion du 17 février 2022, le Bureau a demandé aux Présidents des Groupes de Travail de la CSBA de transmettre au Secrétariat de l'ABCA le projet de programme d'activités de leur Groupe de Travail pour la période 2023-2025. Le Secrétariat a centralisé les contributions des Groupes de Travail et le projet de programme d'activités a été présenté lors de la conférence et de la réunion annuelles virtuelles de la CSBA tenues les 6 et 7 avril 2022. L'événement a été organisé conjointement par le Secrétariat de l'ABCA, l'Institut de Stabilité Financière (ISF) de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) et la Banque Centrale du Congo (BCC) qui l'a accueilli.

La réunion de la CSBA a permis aux participants d'échanger sur le projet de programme d'activités sur la période 2022-2023 des Groupes de Travail sur la « Supervision bancaire transfrontalière », la « Gestion des crises et résolution bancaire et FinTech » et les « Réglementations de Bâle », présidés respectivement par la South African Reserve Bank (SARB), la Central Bank of Nigeria (CBN) et la Central Bank of Egypt (CBE).

Il est important de mentionner que lors de sa réunion du 17 février 2022, le Bureau a également invité le Groupe de Travail sur la "Gestion des crises et résolution bancaire et FinTech" dirigé par la Central Bank of Nigeria (CBN) à accélérer la finalisation des cadres harmonisés sur "la gestion des crises et la résolution bancaire" ainsi que "la régulation et la supervision de FinTech". Ces cadres harmonisés ont été transmis au Secrétariat de l'ABCA par le Groupe de Travail le 13 juillet 2022.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note du rapport de la conférence et de la réunion annuelles virtuelles de la CSBA tenues les 6 et 7 avril 2022.

Le Conseil a adopté le programme d'activités des Groupes de Travail pour la période 2023-2025.

Le Conseil des Gouverneurs a instruit le Secrétariat de l'ABCA de transmettre aux Banques Centrales, les cadres harmonisés sur la gestion des crises et la résolution bancaire ainsi que la régulation et la supervision de FinTech afin de recueillir leurs observations pour la finalisation desdits documents.

En outre, le Conseil des Gouverneurs a pris note de la nécessité pour les membres de la CSBA de continuer à partager les informations requises sur le secteur bancaire par le biais de la plateforme d'échange d'informations sur le site internet de l'ABCA géré par le Secrétariat de l'ABCA.

Le Conseil des Gouverneurs a encouragé le Secrétariat de l'ABCA, à travers la CSBA et le Groupe de Projet sur l'intégration des systèmes de paiement, à finaliser les échanges avec la Global Legal Entity Identifier Foundation (GLEIF) afin de définir les modalités pratiques de collaboration ou de partenariat entre les membres de la CSBA et les initiatives qui visent à favoriser des relations commerciales transparentes dans les économies africaines.

4.5. Présentation d'Afreximbank sur la plateforme MANSA

Lors de sa réunion du 17 février 2022, le Bureau a pris note des démarches entreprises pour travailler en partenariat avec la Global Legal Entity Identifier Foundation (GLEIF) et Afreximbank sur les initiatives relatives à la LEI et à la Plateforme MANSA.

A cet égard, Afreximbank a été invitée à faire une présentation sur la Plateforme MANSA au cours des Réunions Annuelles en août 2022.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a encouragé les Banques Centrales qui n'ont pas encore adhéré à la plateforme MANSA d'apprécier l'opportunité de le faire individuellement.

4.6. Protocole d'Accord Multilatéral (PAM)

En février 2022, le Bureau a approuvé le Protocole d'Accord Multilatéral (PAM) élaboré par la South African Reserve Bank (SARB). La version finale du PAM intègre toutes les observations formulées par les Banques Centrales de l'ABCA.

Par ailleurs, le Paragraphe 5 du PAM indique que : « Pour assurer une bonne communication, les Banques Centrales membres s'engagent à désigner des personnes - contact pour assurer le suivi de la mise en œuvre des activités du PAM ». Dans cette perspective, il a été demandé aux Banques Centrales membres de l'ABCA de transmettre le nom et l'adresse e-mail du haut fonctionnaire désigné pour participer aux activités du Protocole d'Accord Multilatéral. Certaines Banques Centrales n'ont pas encore transmis les informations demandées. Après des relances effectuées par le Secrétariat, 27 Banques Centrales ont désigné leur représentant pour assurer le suivi des activités du PAM.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a adopté le Protocole d'Accord Multilatéral pour la coopération, le partage d'informations et l'assistance entre les Banques Centrales membres de l'ABCA, qui avait été approuvé par le Bureau de l'ABCA lors de sa Réunion Ordinaire du 17 février 2022.

Le Conseil des Gouverneurs a instruit le Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres de rappel aux Banques Centrales qui n'ont pas encore désigné leur représentant pour le suivi des activités du PAM de le faire dans les meilleurs délais.

4.7. Rapports du Groupe de Projet sur l'intégration des systèmes de paiement et de ses deux Groupes de Travail

Lors des réunions du Conseil des Gouverneurs de 2021 et du Bureau de l'ABCA de 2022, les Gouverneurs ont noté que le Groupe de Projet de l'ABCA sur l'intégration des paiements inter-régionaux en Afrique poursuivait une initiative visant à obtenir l'accès aux données commerciales de SWIFT qui soutiendraient les travaux entrepris par ses deux Groupes de Travail. En outre, les Gouverneurs ont noté que le Groupe de Projet a procédé à l'identification de rapports spécifiques sur les flux de paiement sur le continent, agrégés à l'échelle régionale, où la granularité au niveau national ne sera pas fournie. Les Gouverneurs ont également autorisé le Groupe de Projet à se procurer les rapports identifiés sur les flux de paiement auprès de SWIFT, avec un financement fourni par la Banque Mondiale.

En application de ces décisions, les démarches entreprises ont indiqué que les progrès enregistrés dans le cadre de cette initiative ont été entravés par des dispositions contractuelles administratives qui doivent être réglées entre SWIFT et la Banque Mondiale dans le cadre du processus contractuel. Ces questions ne devraient pas être résolues à court terme et pourraient impacter négativement le calendrier d'accès au financement. Par conséquent, les fonds que la Banque Mondiale avait mis à disposition pour soutenir cette initiative risquent de devenir caducs puisqu'ils sont censés être dépensés d'ici la fin du mois de septembre 2022.

Toutefois, la Banque Mondiale a indiqué qu'elle procéderait à la résolution de ces questions en interne par le biais de ses structures de gouvernance. Lorsque ces questions seront résolues, le Groupe de Projet enregistrera une nouvelle demande de financement de cette initiative auprès de la Banque Mondiale et un rapport sera fait aux Gouverneurs à bonne date.

En outre, lors de sa réunion du 17 février 2022, le Bureau a noté que l'interaction avec Afreximbank est en cours et a demandé au Groupe de Projet d'analyser les réponses transmises par Afreximbank pour faire des propositions idoines aux Gouverneurs sur d'éventuelles voies de coordination/collaboration en vue de réaliser l'objectif d'intégration des systèmes de paiement en Afrique poursuivi par l'ABCA.

Le Groupe de Projet avait donc contacté l'équipe du projet PAPSS et organisé un atelier qui s'est tenu le 27 décembre 2021. Lors de cet atelier, l'équipe du projet PAPSS a partagé un aperçu de haut niveau de son système et les Banques Centrales ont soulevé un certain nombre de questions auxquelles l'équipe du projet PAPSS devait répondre. A l'issue de l'atelier, le Secrétariat de l'ABCA, a centralisé et transmis une liste complète de questions ou de sujets nécessitant des éclaircissements de la part de l'équipe du projet PAPSS.

L'équipe du projet "Pan-African Payment and Settlement System" (PAPSS) avait envoyé des réponses écrites au Groupe de Projet le 16 février 2022. Le Groupe de Projet a programmé plusieurs ateliers pour discuter des réponses fournies par l'équipe du projet PAPSS et a décidé de convoquer une réunion en présentiel entre le Groupe de Projet et Afreximbank. Cette réunion s'est tenue les 11 et 12 juillet 2022 à la Banque Centrale du Congo, à Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC), en présence de représentants du projet PAPSS et du Président du Groupe de Projet, des deux Vice-Présidents, du Secrétaire Exécutif de l'ABCA ainsi que des deux Présidents du Groupe de Travail sur l'Intégration des Systèmes de Paiement (GTISP) et du Groupe de Travail sur la Stratégie d'Intégration des Paiements par téléphonie Mobile (GTSIPM).

Lors de cette réunion, l'équipe du projet PAPSS a présenté le flux commercial de sa solution, et le Groupe de Projet a exposé les principes clés qui devraient sous-tendre la collaboration et la coopération entre l'équipe du projet PAPSS et le Groupe de Projet de l'ABCA.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note des rapports d'activités du Groupe de Projet et de ses deux Groupes de Travail.

Le Conseil des Gouverneurs a demandé au Groupe de Projet de poursuivre les démarches visant à obtenir le financement par la Banque Mondiale des rapports spécifiques de SWIFT sur les données commerciales qui soutiendraient les travaux entrepris par ses deux Groupes de Travail.

Le Conseil des Gouverneurs a également demandé au Groupe de Projet de poursuivre les échanges avec Afreximbank sur la façon d'intégrer les solutions du Projet PAPSS au programme d'intégration des systèmes de paiement de l'ABCA.

En outre, le Conseil des Gouverneurs a demandé au Groupe de Projet de s'appuyer sur les expériences sous-régionales dans le cadre du Programme d'intégration des systèmes de paiement en Afrique de l'ABCA.

Par ailleurs, le Conseil des Gouverneurs a instruit le Secrétariat de l'ABCA de proposer un calendrier pour la mise en œuvre de la décision sur la collaboration avec Afreximbank, en consultant le Groupe de Projet de l'ABCA.

4.8. Présentation du Groupe de Coordination des Paiements Transfrontaliers du Conseil de Stabilité Financière

Par lettre en date du 2 juin 2022, l'Honorable Gouverneur de la South African Reserve Bank (SARB) a demandé d'inclure le sujet relatif à la "Coordination des paiements transfrontaliers (CPC)" à l'ordre du jour de la 44^e Réunion Ordinaire du Conseil des Gouverneurs du mois d'août 2022.

Au cours de la présentation, quatre défis liés aux paiements transfrontaliers actuels ont été identifiés, à savoir les coûts élevés, l'accès limité, la transparence insuffisante et la faible vitesse des transactions.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a recommandé que la question soit traitée au niveau du Groupe de Projet en vue de faire une proposition concrète au Bureau lors de sa réunion prévue en février/mars 2023, en raison de la nature technique du sujet.

Le Conseil des Gouverneurs a également demandé au Groupe de Projet de l'ABCA de collaborer et d'engager des discussions avec le Conseil de Stabilité Financière (CSF) / le Comité sur les Paiements et les Infrastructures de Marché (CPIM) sur la mise en œuvre de la feuille de route pour améliorer les paiements transfrontaliers.

4.9. Thèmes du Symposium des Gouverneurs de l'ABCA au titre de l'année 2023

Le Secrétariat de l'ABCA a reçu des propositions des Sous-régions pour le Symposium des Gouverneurs pour l'année 2023.

Après avoir examiné les propositions, le Bureau a recommandé au Conseil des Gouverneurs de choisir un thème pour le Symposium dans la liste suivante :

- Le rôle des Banques Centrales dans l'accélération de la finance et de l'investissement durables en Afrique : prise en compte des questions environnementales, sociales et de gouvernance ;
- Récurrence des chocs et implications macroéconomiques pour les économies africaines : enjeux et perspectives pour les Banques Centrales ;
- Dépendance africaine des exportations des matières premières : enjeux et perspectives pour la mise en œuvre des politiques monétaires des Banques Centrales africaines.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a sélectionné le thème du Symposium ci-après pour l'année 2023 : " Récurrence des chocs et implications macroéconomiques pour les économies africaines : enjeux et perspectives pour les Banques Centrales ".

4.10. Thèmes du Séminaire Continental de l'ABCA au titre de l'année 2023

Le Secrétariat de l'ABCA a également reçu des propositions des Sous-régions pour le Séminaire Continental pour l'année 2023.

Après les avoir examinées, le Bureau a recommandé au Conseil des Gouverneurs de choisir un thème pour le Séminaire Continental dans la liste suivante :

- Changement climatique : défis et impacts macroéconomiques et financiers en Afrique ;
- Numérisation et intégration des systèmes de paiement en Afrique : opportunités et risques ;
- Accroissement de l'insécurité alimentaire et de l'inflation en Afrique : rôle du secteur financier dans le financement de l'agriculture.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a sélectionné le thème du Symposium ci-après pour l'année 2023 : *"Impact des changements climatiques sur la sécurité alimentaire et l'inflation en Afrique : Rôle du secteur financier dans le financement de l'agriculture et de l'économie verte"*.

4.11. Projet de programme de travail du Secrétariat de l'ABCA pour l'année 2023 et le budget correspondant

Le programme de travail du Secrétariat de l'ABCA se concentrera sur :

- l'organisation et la convocation des réunions statutaires de l'Association ;
- le suivi de la mise en œuvre du PCMA ;
- le suivi des activités du Comité conjoint CUA-ABCA concernant la création de la Banque Centrale Africaine (BCA) ;
- le suivi des activités du Groupe de Projet et des Groupes de Travail du projet sur l'intégration des paiements inter-régionaux sur le continent africain ;
- le renforcement des relations avec les organisations africaines poursuivant le même objectif et les autres institutions internationales.

En outre, le Secrétariat assurera le suivi des activités de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA).

Sur la base du programme de travail proposé, le budget 2023, hors coût du personnel de Secrétariat supporté par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), est prévu à 261.715 USD contre 250.376 USD en 2022, soit une augmentation de 4,53%. Cette hausse s'explique par les coûts relativement élevés des titres de voyage sur les trajets des destinations prévues en 2023, par rapport à celles qui avaient été programmées en 2022, notamment pour la participation aux Réunions Annuelles de l'année 2023 en Afrique Australe.

Il convient d'indiquer que l'exécution du budget 2022 est estimée à 50% à fin décembre 2022, en raison de l'organisation virtuelle des réunions de l'ABCA prévues en présentiel au cours du premier semestre. Les ressources restantes pour 2022 seraient de 125.188 USD, soit 50% du budget de dépenses approuvé (250.376 USD). Il est proposé de constituer une provision financière de 100.175 USD, soit 80% du solde, en vue de sa réaffectation aux ressources requises nécessaires à l'exécution du budget de l'exercice 2023. La différence de 25.013 USD, soit 20%, permettrait de maintenir ou de renforcer les fonds propres de l'Association. Sur cette base, la contribution de chaque Banque Centrale pour 2023 s'élève à 3.940 USD.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a adopté le programme de travail et le budget du Secrétariat de l'ABCA pour l'exercice 2023 ainsi que l'allocation de 100.175 USD du solde du budget de 2022 aux ressources du budget de 2023.

Le Conseil des Gouverneurs a également adopté le transfert de 25.013 USD, représentant 20% du solde du budget de 2022, pour maintenir ou renforcer les fonds propres de l'Association.

En outre, le Conseil des Gouverneurs a adopté la contribution au budget de l'ABCA au titre de l'année 2023 par Banque Centrale de 3.940 USD.

Le Conseil des Gouverneurs a exprimé sa reconnaissance et ses remerciements à la BCEAO pour son soutien indéfectible à l'ABCA.

Par ailleurs, le Conseil des Gouverneurs a demandé au Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres aux Banques Centrales pour le paiement de leurs contributions au budget de l'ABCA au titre de l'année 2023.

4.12. Rapport des Auditeurs externes sur les comptes de l'ABCA au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Le Cabinet d'audit Grant Thornton a présenté son rapport sur les comptes de l'ABCA pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. "L'opinion exprimée est que les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 montrent, à tous égards importants, une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice clos et la situation financière de l'ABCA à la fin de l'exercice, conformément aux règles et méthodes comptables énoncées dans le Manuel de procédure de l'ABCA".

Lors de la mission d'audit, le Cabinet Grant Thornton a été informé que certaines immobilisations concernant principalement des ordinateurs et matériels qui sont défectueux et obsolètes ont été retirées.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a adopté le rapport des Auditeurs externes sur les comptes financiers de l'ABCA pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. En outre, les Gouverneurs ont reconduit le Cabinet Grant Thornton pour un nouveau mandat d'un an, conformément aux Statuts de l'ABCA.

Le Conseil des Gouverneurs a également noté l'existence de fonds propres d'un montant de 4.650.121 USD au 31 décembre 2021. En outre, à la suite des échanges lors de la réunion du Bureau, le Secrétariat de l'ABCA a été instruit de mener des réflexions sur les modalités de constitution et d'utilisation des réserves et de faire des propositions lors de la prochaine réunion du Comité Technique prévue en février/mars 2023.

4.13. Situation des contributions au budget de l'ABCA au titre de l'année 2022

Lors de ses Réunions Annuelles de 2021, le Conseil des Gouverneurs a examiné le programme de travail et le budget de l'ABCA au titre de l'année 2022. Sur la base du budget approuvé, la contribution due par chaque Banque Centrale s'élève à 2.200 USD. A la date du 2 août 2022, 39 Banques Centrales ont payé leurs contributions, ce qui représente un taux de contribution de 95,12%.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note des contributions reçues au titre de l'année 2022 et a demandé au Secrétariat de l'ABCA de rappeler aux Banques Centrales qui n'ont pas encore contribué d'honorer leur engagement.

4.14. Situation des arriérés de la Banco de Cabo Verde

Le Secrétariat de l'ABCA a reçu une correspondance de la Banco de Cabo Verde le 16 novembre 2021, sollicitant une annulation de ses arriérés de contributions aux budgets des années 2009 et de 2014 à 2020. Il convient de mentionner que la Banco de Cabo Verde a procédé au versement de ses arriérés de contributions aux budgets de l'ABCA pour les exercices 2021 et 2022.

Conformément aux Statuts de l'ABCA, il a été proposé un échéancier de paiement des arriérés, qui consiste à rééchelonner le paiement du montant dû sur une période de huit (8) années, au lieu de l'annulation sollicitée.

Au cours de sa réunion du 17 février 2022, le Bureau a approuvé la proposition d'échéancier de paiement des arriérés de la Banco de Cabo Verde. Par correspondance en date du 8 mars 2022, le Secrétariat de l'ABCA a informé la Banco de Cabo Verde du calendrier de rééchelonnement de paiement approuvé. Après échanges, la Banco de Cabo Verde a fait une nouvelle proposition de calendrier qui s'étale sur dix (10) années pour lui permettre une flexibilité de remboursement, à compter du 31 décembre 2022.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a approuvé le nouvel échéancier de paiement des arriérés proposé par la Banco de Cabo Verde.

4.15. Rapport du Séminaire Continental pour l'année 2022 tenu virtuellement du 16 au 18 mai 2022

Lors de sa 43^e réunion virtuelle, le Conseil des Gouverneurs a choisi le thème suivant pour le Séminaire Continental de l'ABCA en 2022 : *"Tirer parti de la technologie pour la promotion de l'investissement dans le secteur bancaire panafricain pour faire progresser la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) : Le rôle des Banques Centrales"*.

Ainsi, la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a accepté d'organiser virtuellement l'événement qui s'est déroulé du 16 au 18 mai 2022. Le Séminaire Continental a vu la participation de 148 délégués des Banques Centrales membres et des institutions régionales et internationales. La cérémonie d'ouverture était présidée par Dr. Karamo Kaba, Honorable Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée.

Au cours des ateliers, les participants ont formulé des recommandations visant à promouvoir l'investissement dans le secteur panafricain pour faire progresser la ZLECAF grâce aux innovations technologiques. Les participants ont recommandé, entre autres, que les Banques Centrales devraient :

- encourager les Gouvernements à mettre en œuvre des politiques de mobilisation des ressources domestiques en permettant, par exemple, l'émission des obligations domestiques en monnaie locale ;
- faciliter les flux de fonds des donateurs externes vers les secteurs clés de la croissance et développer un fonds panafricain comme outil d'investissement pour compenser les pays qui pourraient subir un impact négatif de la ZLECAF ;
- définir une approche commune aux Monnaies Numériques de Banque Centrale (MNBC) ou fournir une normalisation pour leur mise en œuvre afin de parvenir à l'interopérabilité des MNBC entre les régions et à l'échelle du continent ;
- définir un cadre juridique harmonisé dans la mise en place des infrastructures des systèmes de paiement ;
- adopter l'évolution vers la numérisation pour réduire les délais, le nombre d'intermédiaires et la lourdeur des processus et faciliter l'éducation financière ;
- permettre l'interopérabilité et la connectivité entre différentes infrastructures pour un mouvement transparent des données, des informations et de la valeur à travers les systèmes/réseaux ;

- promouvoir une diversification des sources de financement grâce aux FinTechs (crowdfunding).

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note du rapport du Séminaire Continental de 2022 et a encouragé les Banques Centrales à prendre des mesures concernant les conclusions et recommandations dudit Séminaire. Il a remercié la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) pour la bonne tenue de cet événement.

En outre, le Conseil des Gouverneurs a demandé au Secrétariat de l'ABCA d'envoyer le rapport du Séminaire Continental de 2022 à la Commission de l'Union Africaine (CUA) afin qu'il soit transmis aux Communautés Economiques Régionales (CER) et aux parties prenantes concernées.

4.16. Rapport de la formation d'initiation co-organisée par l'ABCA, The Currency Exchange Fund (TCX), MFW4A, l'ISDA sur le thème : «Financement en monnaie locale, couverture des risques et développement du marché financier»

L'ABCA a co-organisé avec TCX, Making Finance Work For Africa (MFW4A) et l'Association Internationale des Swaps et Dérivés (ISDA) une session de formation virtuelle le 31 mars 2022, au profit des Banques Centrales sur le thème «*Financement en monnaie locale, couverture des risques et développement du marché financier*».

La cérémonie d'ouverture de la formation a été marquée par l'allocution du Directeur Général à la Banque Centrale du Congo (BCC) au nom de la Présidente de l'ABCA. 58 participants provenant de 21 Banques Centrales ont pris part à cet événement. L'objectif de la formation était de sensibiliser les Banques Centrales sur la gestion des risques de change. Elle était également axée sur les stratégies de gestion des risques de change et le rôle des Banques Centrales dans la facilitation de l'écosystème des produits d'atténuation des risques. En outre, elle était une opportunité pour les Banques Centrales africaines d'échanger avec les formateurs sur les moyens de construire un écosystème approprié pour financer durablement les économies africaines.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note du rapport de la formation sur le thème : "Financement en monnaie locale, couverture des risques et développement du marché financier".

4.17. Coopération avec la Banque Centrale Européenne (BCE)

En février 2022, le Bureau a pris note du rapport de l'atelier sur les techniques d'Estimation, d'Analyse et de Régression Bayésiennes (BEAR) organisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et a encouragé la BCE à poursuivre sa coopération fructueuse avec l'ABCA.

Il convient de mentionner que la coopération entre la BCE et l'ABCA se poursuit avec succès. C'est dans ce cadre qu'il est prévu une réunion conjointe BCE-CUA-ABCA qui pourrait se tenir le 26 octobre 2022, pour partager les expériences sur la création et le fonctionnement de l'Institut Monétaire Européen (IME) afin que ces expériences puissent être utilisées dans la création et la phase opérationnelle de l'Institut Monétaire Africain (IMA).

En outre, lors de la réunion du Conseil des Gouverneurs du 5 août 2022, le Représentant de la BCE, M. Benjamin Vonessen, Conseiller Principal à la BCE, a fait le point de la coopération avec l'ABCA. Il a indiqué que la coopération, qui a commencé depuis août 2016, est fondée sur la participation de la BCE à certaines réunions organisées par l'ABCA et l'organisation de certaines réunions conjointes dans le cadre du renforcement des capacités. Il a souligné que la coopération est restée active en dépit des défis liés à la pandémie de COVID-19. Il a mis l'accent sur d'autres principaux domaines de coopération futurs, à savoir l'intégration régionale et des systèmes de paiement, la Monnaie Numérique de Banque Centrale (MNBC), le changement climatique et la stabilité financière.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note de la présentation de la BCE sur la coopération entre la BCE et l'ABCA.

4.18. Coopération avec la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY)

Lors de sa réunion tenue le 17 février 2022, le Bureau a encouragé la FRBNY à poursuivre la fructueuse collaboration avec l'ABCA et demandé au Secrétariat de poursuivre les discussions avec elle pour permettre la participation des Banques Centrales aux actions de formation organisées par la FRBNY au cours de l'année 2022.

A la suite de la réunion, le Secrétariat a saisi la FRBNY par lettre en date du 25 mars 2022, qui a marqué son accord le 22 juin 2022 pour la participation des Banques Centrales à leurs actions de formation. Les échanges ont permis de relever certaines formations pour le reste de l'année 2022.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a demandé au Secrétariat de l'ABCA d'envoyer le programme de formation de la FRBNY aux Banques Centrales membres et les a encouragées à participer aux activités de formation organisées par la FRBNY en 2022.

4.19. Coopération avec Genesis Analytics

Lors de sa réunion du 13 février 2020 à Dakar, le Bureau a suivi la présentation faite par Genesis Analytics et a décidé de la soumission par le Secrétariat du rapport de recherche aux Banques Centrales membres de l'ABCA pour observations. Genesis Analytics a transmis le document de recherche au Secrétariat de l'ABCA le 27 juillet 2021 qui l'a transmis aux Banques Centrales le 30 août 2021 pour recueillir leurs observations. La synthèse des commentaires a été envoyée à Genesis Analytics le 8 novembre 2021. La version finale du document de recherche, tenant compte des observations des Banques Centrales, a été reçue le 17 janvier 2022.

En février 2022, le Bureau a pris note de la version finale du document de recherche élaboré par Genesis Analytics sur le « Cloud Banking » et l'a invité à présenter ledit document au cours de la Réunion Ordinaire du Conseil des Gouverneurs d'août 2022.

Par ailleurs, le Bureau a demandé au Secrétariat de l'ABCA de poursuivre les discussions et la coordination avec Genesis Analytics pour l'organisation de la formation sur le thème : « Changement climatique et le rôle des Banques Centrales » et d'inviter toutes les Banques Centrales membres à y participer. Les échanges ont permis de savoir que Genesis Analytics voudrait faire une brève soumission sur la façon dont les Banques Centrales à travers le continent devraient développer leur capacité sur le financement du climat et le système bancaire et ce que cela exigera. Ensuite, Genesis Analytics s'engagera individuellement avec les Banques Centrales qui souhaitent acheter les services pour soutenir leur renforcement de capacités.

Lors de la réunion du Conseil des Gouverneurs du 5 août 2022, le Représentant de Genesis Analytics a indiqué qu'il est nécessaire de comprendre l'opportunité du « Cloud Banking » et les exigences réglementaires. Il a relevé que la pandémie de COVID-19 a contraint les prestataires de services financiers à utiliser, de façon prépondérante, les solutions numériques basées sur le « cloud », les obligeant à redéfinir leur modèle opérationnel. En outre, il a noté que cette innovation financière a transformé l'informatique et les structures de coûts associés, en les réduisant considérablement. Cette situation a favorisé l'entrée d'acteurs non traditionnels dans le secteur qui lèvent des fonds importants pour concurrencer les opérateurs traditionnels (les banques) qui ont perdu des parts de marché. Au regard des évolutions enregistrées dans ce domaine, les Banques Centrales membres de l'ABCA ont, dans leur commentaire, mis l'accent sur l'urgence de coordonner les politiques de réglementation qui doivent régir les services du « Cloud Banking ». A cet égard, elles ont souligné la nécessité du renforcement des capacités des Banques Centrales et de la sensibilisation des Institutions Financières afin de mettre en place un système de contrôle des risques liés aux fournisseurs de services cloud.

Décisions du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note du document de recherche sur le "Cloud Banking" élaboré par Genesis Analytics.

Le Conseil des Gouverneurs a également demandé à Genesis Analytics de faire une brève soumission de l'offre de sa formation lors de la réunion du Bureau de 2023. En outre, le Conseil des Gouverneurs considère que la soumission devrait inclure les coûts financiers possibles de la formation proposée sur le changement climatique et le rôle des Banques Centrales. Au regard de l'importance du sujet, les coûts éventuels de la formation devraient être négociés au niveau de l'ABCA pour permettre à toutes les Banques Centrales de prendre part à l'événement.

4.20. Demande de collaboration avec AfricaNenda

Par lettre en date du 28 avril 2022, le Directeur Général de AfricaNenda a sollicité auprès du Président de l'ABCA une collaboration entre son Institution et l'ABCA pour promouvoir l'inclusion financière à travers les systèmes de paiements instantanés efficaces en Afrique.

Il convient de rappeler qu'AfricaNenda est une coalition émergente et indépendante en Afrique dédiée aux experts des paiements numériques dont l'objectif est de renforcer l'expertise, de coordonner et d'accélérer le déploiement des Systèmes de Paiement Instantanés et Inclusifs (SPII) au profit de tous les Africains, y compris les populations les plus démunies et financièrement exclues. Par ailleurs, AfricaNenda entend soutenir les Banques Centrales membres de l'ABCA dans les activités de renforcement des capacités à l'effet de promouvoir l'inclusion financière et économique ainsi que la croissance inclusive.

Afin de poursuivre les échanges avec AfricaNenda, les Banques Centrales ont été sollicitées pour recueillir leur avis sur cette collaboration au plus tard le 15 juillet 2022. Cependant, à la date du 27 juillet 2022, sept (7) Banques Centrales ont transmis leur réponse au Secrétariat de l'ABCA.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a demandé au Secrétariat de l'ABCA d'obtenir plus d'informations sur la proposition d'AfricaNenda relative à la collaboration sollicitée. Les informations additionnelles devront être transmises aux Banques Centrales membres pour recueillir leurs observations qui doivent être envoyées au Secrétariat de l'ABCA au plus tard à la fin du mois d'octobre 2022.

4.21. Les Statuts amendés de l'ABCA : la ratification par les Banques Centrales

Lors de sa 43^e Réunion Ordinaire virtuelle tenue le 20 août 2021, le Conseil des Gouverneurs a adopté les Statuts amendés de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA).

L'instrument d'acceptation des Statuts amendés de l'ABCA adoptés par le Conseil des Gouverneurs a été soumis aux Banques Centrales le 6 septembre 2021, pour signature. Il convient de mentionner que les Statuts entrent en vigueur dès qu'ils sont ratifiés par 50% des Banques Centrales membres. A la date du 27 juillet 2022, 39 Banques Centrales ont ratifié les Statuts.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a invité les deux Banques Centrales qui n'ont pas encore ratifié les Statuts à le faire dans les meilleurs délais.

4.22. Présentation du Groupe AeTrade sur l'opérationnalisation de l'initiative Smart Finance et Digital Banking

Par lettre en date du 22 juin 2022, le Groupe AeTrade, avec la collaboration de la Commission de l'Union Africaine, a sollicité une invitation pour participer aux Réunions Annuelles de l'ABCA afin de présenter la feuille de route pour l'opérationnalisation de l'initiative Smart Finance et Digital Banking lancée en marge du Sommet de février 2022 à Addis-Abeba en Ethiopie.

Le Groupe AeTrade et l'Union Africaine travaillent sur la promotion de l'inclusion numérique et financière, en reconnaissant l'importance des organismes de réglementation au niveau national, régional et continental. Le Groupe AeTrade a indiqué qu'il est impératif d'engager les Banques Centrales sur les modalités de déploiement de cette infrastructure de finance numérique afin d'assurer une approche harmonisée et coordonnée par rapport au respect des règles et régulations pertinentes.

La présentation a porté sur les points suivants :

- les défis qui interpellent les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et le paysage des PME en Afrique ;
- les obstacles à l'accès au financement ;
- l'approche de la collaboration pour le Financement des PME ;
- le renforcement de l'accès au financement des PME, des femmes et des jeunes, via une plateforme numérique et perspectives.

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a demandé au Groupe AeTrade de soumettre au Secrétariat de l'ABCA les informations détaillées de sa proposition visant à promouvoir l'inclusion financière en Afrique.

4.23. Election du Président et du Vice-Président de l'ABCA et composition du Bureau pour l'exercice 2022-2023

Décision du Conseil :

Conformément aux règles de l'ABCA, le Conseil des Gouverneurs a élu Monsieur Buah Saidu, Gouverneur de la Central Bank of The Gambia (CBG), comme Président de l'ABCA pour la période allant d'août 2022 à août 2023. Dr. Denny Kalyalya, Gouverneur de la Bank of Zambia, est le Vice-Président de l'ABCA pour la même période. A cet égard, la composition du Bureau de l'ABCA pour 2022-2023 est la suivante :

- Gouverneur de la Central Bank of The Gambia, Président de l'ABCA ;
- Gouverneur de la Bank of Zambia, Vice-Président de l'ABCA ;
- Gouverneur de la Bank of Ghana, Président de la Sous-région de l'Afrique de l'Ouest ;
- Gouverneur de la Central Bank of Libya, Président de la Sous-région de l'Afrique du Nord ;
- Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Président de la Sous-région de l'Afrique Centrale ;
- Gouverneur de la Banque de la République du Burundi, Président de la Sous-région de l'Afrique de l'Est ;
- Gouverneur de la Reserve Bank of Zimbabwe, Président de la Sous-région de l'Afrique Australe ;
- Gouverneur de la Central Bank of Nigeria (CBN), Vice-Président de la Sous-région de l'Afrique de l'Ouest ;
- Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie, Vice-Président de la Sous-région de l'Afrique du Nord ;
- Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, Vice-Président de la Sous-région de l'Afrique Centrale ;
- Gouverneur de la Central Bank of Kenya, Vice-Président de la Sous-région de l'Afrique de l'Est ;
- Gouverneur de la Banco de Moçambique, Vice-Président de la Sous-région de l'Afrique Australe.

4.24. Lieu et date du Séminaire Continental de l'ABCA pour l'année 2023

Décision du Conseil :

Le Conseil des Gouverneurs a pris note de l'organisation du Séminaire Continental pour l'année 2023 de l'ABCA par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). Le lieu et la date de la tenue dudit Séminaire seront communiqués par la BEAC à bonne date.

4.25. Lieu et date de la 45^e Réunion Ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'ABCA

Décision du Conseil :

Les Gouverneurs ont décidé que, selon les règles de l'ABCA, les prochaines Réunions Annuelles de l'Association au titre de l'année 2023 seraient accueillies par la Bank of Zambia. Le lieu et la date des réunions seraient communiqués par la Bank of Zambia.

4.26. Questions Diverses

Aucune question n'a été soulevée sous ce point inscrit à l'ordre du jour.

4.27. Cérémonie de Clôture

Au nom de tous les Gouverneurs et délégués, l'Honorable RWANGOMBWA John, Gouverneur de la National Bank of Rwanda (NBR), a adressé ses plus vifs remerciements à son Excellence M. Adama BARROW, Président de la République de Gambie pour avoir procédé à l'ouverture solennelle du Symposium des Gouverneurs du 4 août 2022, en dépit de son emploi du temps chargé. Il a également exprimé sa gratitude et ses sincères remerciements à la Central Bank of The Gambia et au Secrétariat de l'ABCA pour les

excellentes dispositions prises en vue de permettre un bon déroulement des Réunions Annuelles de l'Association.

L'Honorable Madame MALANGU KABEDI MBUYI, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo et Présidente sortante de l'ABCA, a félicité le Gouverneur de la Central Bank of The Gambia pour son élection à la présidence de l'ABCA et lui a souhaité plein succès.

Monsieur Buah SAIDY, l'Honorable Gouverneur de la Central Bank of The Gambia et Président entrant de l'ABCA, a exprimé toute sa gratitude aux Honorables Gouverneurs et aux participants du Symposium pour leur contribution significative aux travaux pendant ces Réunions Annuelles. Il a remercié en particulier la Présidente sortante pour son leadership dans la conduite avec succès des travaux de l'Association. En outre, il a indiqué que l'intégration économique de l'Afrique est en cours de réalisation et que des efforts nécessaires doivent être maintenus pour une accélération de la croissance. A cet égard, il a mis l'accent sur la nécessité de promouvoir les innovations financières. Face à l'évolution croissante des cryptomonnaies, le Gouverneur de la Central Bank of The Gambia a recommandé aux Banques Centrales de mieux se préparer à l'effet de faire face aux risques que pourraient induire ces plateformes numériques.



ANNEX 1 : LISTE DES PARTICIPANTS / LIST OF PARTICIPANTS

INSTITUTIONS	NOM	TITRE
BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BEAC)	1. M. Ivan-Bacale Ebe Molina	Member of the Government in charge of Monetary Policy
	2. M. Jean-Clary Otoumou	Directeur Central
	3. M. Augusto Roku Gaetjens	Adjoint au Directeur des Relations Internationales
	4. M. Nafe Daba	Chef de Service – Direction des Relations Internationales
	5. M. Ngniah Bertrand Besse	Chargé de Mission – Cabinet Gouverneur
BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (BCEAO)	6. Dr. Franck Bassambié Bationo	Directeur Général de l'Economie et de la Monnaie
	7. Mme Dogbe Akuwa Azoma	Conseiller du Directeur Général des Opérations et de l'Inclusion Financière
	8. M. Joseph Saturnin Sagnon	Adjoint au Directeur de la Conjoncture Economique et des Analyse Monétaires
	9. Mme Ndèye Fatou Ndiaye Lo	Chef du Service de la Coopération Internationale
BANK OF BOTSWANA	10. Mr. Moses Dinekere Pelaelo	Governor
	11. Tshokdogo Alex Kganetsano	Deputy Governor
	12. Mr. Tayani Chankuluba	Special Assistant to the Governor
	13. Kegakgamitse Larry Sediakgotla	Principal Financial Stability Analyst
	14. Innocent Molalapata	Deputy Director
BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI	15. Niyonzima Audace	Deputy Governor
	16. Mr. Nkunuzimana Alexis	Chef de Service
BANCO DE CABO VERDE	17. Antonia Bernarda Lopes	Executive Director
	18. Isabel Freire	Legal Advisor to the Board
BANQUE CENTRALE DU CONGO	19. Mme Malangu Kabedi Mbuyi	Gouverneur
	20. M. Mubilulu Serge	Secrétaire du Gouverneur
	21. M. Nkwara Mwana	Directeur Général
	22. M. Jephthe Nsumbu	Conseiller du Gouverneur
	23. M. Willy Ngovo Luboa	Directeur
	24. M. Kalubi Kayembe Jean Marcel	Director / Head of Regulations Licencing Department
	25. M. Talebuyi Tayeye Olivier Tallys	Manager

	26. M. Mboma Mwenge Jr.	Expert
BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI	27. M. Mohamed Robert Carton	Directeur des Etudes
CENTRAL BANK OF EGYPT	28. Dr. Naglaa A. Nozahie Edres	Governor's Advisor for African Affairs
	29. Mr. Sameh ElShall	Assistant Sub-Governor for Information, Technology Sector
	30. Mr. Osama Abdelrahman A. Mohamed	General Department Manager
	31. Mr. Mohamed Kadry Ali Farghaly	Financial Analyst
	32. Mrs. Nourhan A. Sedeek	Researcher
CENTRAL BANK OF ESWATINI	33. Dr. Phil Mnisi	Governor
	34. Mr. Sikhumbuzo Sabelo Dlamini	General Manager, Research
CENTRAL BANK OF THE GAMBIA	35. Mr. Buah Saidy	Governor
	36. Mr. Abdoulie S. Jallow	Deputy Governor 1
	37. Mr. Momodou B. Mboge	Special Adviser to the Governor
	38. Mr. Karamo Jawara	Director, Banking and Payment System
	39. Mr. Ebrima N. Wadda	Director of Research
	40. Mr. Sekou Touray	Director
	41. Mr. Omar K. Janneh	Director of Administration and General Services
BANK OF GHANA	42. Dr. Amediku K. Settor	Director, Payment Systems Department
	43. Mr. Kwame A. Oppong	Director of Fintech
	44. Mr. Eric Koranteng	Director
	45. Mrs. Oriana Boadu-Amoama	Assistant Director
BANQUE CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE	46. M. Mohamed Lamine Conté	Vice-Gouverneur
	47. Mme Mariama Ciré Sylla	Directrice Générale des Etudes et des Statistiques
	48. M. Mohamed Conté	Directeur des Relations Internationales
	49. M. Soumah Abdou Diouf	Directeur des Etudes
CENTRAL BANK OF LESOTHO	50. Dr. Emmanuel M. Letete	Governor
	51. Retliabile Masenyetse	Executive Assistant
CENTRAL BANK OF LIBERIA	52. Mr. Jolue Aloysius Tarlue Jr.	Executive Governor
	53. P. Alphonsus Zeon	Special Assistant to the Executive Governor
	54. Osamah G. Ali Ibrahim	Head of Domestic Economics Division
	55. Mr. Michael B. Ogun	Senior Advisor for Multilateral Relations
	56. Mr. Mussah A. Kamara	Senior Technical Advisor
CENTRAL BANK OF LIBYA	57. Mr. Ali Abusalah Amreeghah	Director of Communication
	58. Mr. Osamah G. Ali Ibrahim	Head of Domestic Economics Division

BANKY FOIBEN'I MADAGASIKARA	59. M. Aubin Aurore Belalahy	Vice-Gouverneur
	60. M. Radomaina Randrianarisoa	Chef – Division des Relations Internationales
	61. M. Andrianarifidy Rakotomanga	CBDC Project Manager
RESERVE BANK OF MALAWI	62. Mr. Patrick Mhango	Executive Director
	63. Mr. Peter Ellis Kambalame	Manager, Policy and Oversight
BANQUE CENTRALE DE MAURITANIE	64. Dr. Mohamed-Lemine Dhehby	Gouverneur
	65. M. Mamoudou Diawara	Directeur de Cabinet du Gouverneur
	66. M. Ahmed Radhi	Directeur Général de la Supervision Bancaire et de la Stabilité Financière
	67. M. Filali Mohamed Filali	Directeur Général des Etudes et de la Stabilité Monétaire
BANK AL-MAGHRIB	68. M. Abderrahim Bouazza	Directeur Général
BANK OF MAURITIUS	69. Mr. Mardayah Kona Yerukunondu	First Deputy Governor
BANCO DE MOCAMBIQUE	70. Mr. Rogerio Lucas Zandamela	Governor
	71. Mr. Pinto Fulane	Director
	72. Benedita Maria Guimino	Executive Director and Board Member
	73. Edmundo Zacarias Juvane	Director
	74. Pinho Ribeiro	Director, Research Department
BANK OF NAMIBIA	75. Ms. Leonie Dunn	Deputy Governor
	76. Erwin Naimhwaka	Deputy Director
CENTRAL BANK OF NIGERIA	77. Dr. Hassan Mahmud	Director
	78. Chinwendu Onuzo	Economist
NATIONAL BANK OF RWANDA	79. Hon. Rwangombwa John	Governor
	80. Priscille M. Ziraje	
BANK OF SIERRA LEONE	81. Prof. Kelfala Morana Kallon	Governor
	82. Dr. Robert Dauda Korsu	Director Research & Statistics
	83. Mr. Momoh Lansana Sesay	Assistant Director, Financial Sector Development
BANCO CENTRAL DE SAO TOME E PRINCIPE	84. Mr. Moreira De Sousa Luis Fernando	Deputy Governor
	85. Mr. Ostris Fernandao De Jesus Costa	Economist
	86. Mr. Alsis Da Cruz	Senior Technician
SOUTH AFRICAN RESERVE BANK	87. Mr. Lesetja Kganyago	Governor
	88. Mr. Tim Masela	Head, National Payment System Department
	89. Mr. Denzel Bostander	Head of Department, Financial Conglomerate Supervision

	90. Mr. Francis Selialia	Senior Manager
CENTRAL BANK OF SOMALIA	91. Mr. Abdirahman Mohamed Abdullahi	Governor
BANK OF TANZANIA	92. Prof. Florens Dominic Luoga	Governor
	93. Yohana Kusavua Chambai	PA - Governor
	94. Dr. Ngulingwa Philip Balele	Private Assistant to the Governor
BANK OF UGANDA	95. Mr. Michael Atingi-Ego	Deputy Governor
	96. M. Jimmy Okelio Apaa	Director, Economic Research
	97. Mrs. Liz Mukasa Samula	Economist
	98. Mrs. Karolyne Aketcha	Economist
BANK OF ZAMBIA	99. Dr. Denny Kalyalya	Governor
	100. Mr. Martin S. Mwiinga	Executive Assistant to Governor
	101. Mr. Jonathan M. Chipili	Director
	102. Mr. Francis Z. Mbao	Senior Economist
RESERVE BANK OF ZIMBABWE	103. Mr. Mupunga Nebson	Deputy Director
AFRICAN UNION COMMISSION (AUC)	104. Mrs. Sekwi Charumbira Ndinaye	Policy Officer Economic Policy
	105. Mrs. Manhando Rumbidzai Treddah	Economist
	106. Mrs. Mandy Mayakufa	Programme Assistant, Department of Economic Development
GENESIS ANALYTICS	107. Mr. Richard Ketley	Director
EUROPEAN CENTRAL BANK (ECB)	108. Mr. Benjamin Vonessen	Senior Adviser
FINANCIAL STABILITY BOARD (FSB)	109. Mr. Rupert Thorne	Deputy Secretary General
SECRETARIAT DE L'ABCA	110. Dr. Djoulassi Kokou Oloufade	Secrétaire Exécutif
	111. M. Abdoulaye Ndoye	Auditeur au Cabinet Grant Thornton
	112. M. Acho Théodore Yapo	Chargé d'Etudes
	113. M. Yao Arthur Koffi	Webmaster
	114. M. Mamdou Seye	Archiviste
	115. M. Mountaga Mbow	Comptable
	116. Mme Imily Dieng Mbaye	Assistante de Direction
INTERPRETES ET TRADUCTEURS	117. Mr. Abdou R. Diagne	Freelance
	118. Mr. Ousseynou Tall	Freelance
	119. M. Kebba Jarju	Lead Interpreter
	120. Mr. Alhagi Ceesay	Interpreter
	121. M. Chernon Omar Barry	Translator
	122. M. Passokona Sylla	Translator